

Plus d'informations sur :
www.basicompta.fr



Un nouveau logiciel de comptabilité
pour les associations sportives



**Comité Départemental Olympique et Sportif
de Maine-et-Loire**

Maison Départementale des Sports
7 rue Pierre de Coubertin - BP 43527

49136 Les Ponts-de-Cé Cedex

Tél. : 02 41 79 29 39

cdos49.accueil@franceolympique.com

maineetloire.franceolympique.com

VOUS SIMPLIFIER LA COMPTABILITE !

Vous manquez d'outils et de connaissances pour gérer la comptabilité de votre association sportive. BasiCompta® simplifie la fonction de trésorier et facilite l'édition de documents comptables.

Un plus pour les relations avec les partenaires !

Quels avantages ?

Simplicité de saisie des opérations (libellés pré remplis)
Journal de saisie (rechercher ou modifier des écritures)
Edition automatique du compte de résultat / bilan (au format Cerfa pour les demandes de subventions)
Suivi par action (tournoi, école de sport, etc.)
Suivi et rapprochement des soldes bancaires
Assistance et soutien technique

Fini les tableurs maison !

BasiCompta® est un outil pérenne qui apporte stabilité et sécurité dans la gestion comptable même quand le trésorier passe la main.

Pour qui ?

Dirigeants et trésoriers d'associations sportives
Pour tous les niveaux de connaissance en comptabilité

Comment ça marche ?

Utilisable sans installation de logiciel
Accessible en ligne (sur Internet)

Comment bénéficier du service ?

Vous faire connaître auprès de votre CDOS ou CROS
Signer une convention d'utilisation
Suivre une formation de 2 heures

Combien ça coûte ?

La première année :

Création du compte : 40 €*
Formation de 2 heures : 30 €**

Puis, chaque année :

Droit de maintenance : 40 € par an***

* pour l'année de création

** frais d'inscription

*** hors année de création du compte

Les tarifs ci-dessus sont doublés pour les associations non affiliées.

